



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons d'édition

Question écrite n° 38476

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la mise en vente par le groupe Lagardère de 60 % des parts détenues dans les maisons d'édition regroupées au sein d'Éditis. Cette cession de parts, qui répond au respect des règles européennes de concurrence, soulève un certain nombre d'inquiétudes quant à leur(s) futur(s) détenteur(s) et des mouvements associatifs souhaitent voir se développer un actionnariat populaire de cette entreprise, fondé notamment sur ses cadres et salariés. Un tel schéma permettrait ainsi de sauvegarder la qualité et la diversité éditoriales du groupe. Elle souhaite donc connaître la position du Gouvernement sur cette question.

Texte de la réponse

Après examen du projet d'acquisition du groupe d'édition Éditis par le groupe Lagardère, la Commission européenne a autorisé l'opération à la condition que 60 % des actifs d'Éditis soient remis sur le marché. Parmi les candidats au rachat d'Éditis, c'est le groupe Wendel investissement qui a été retenu par le groupe Lagardère. La cession des actifs d'Éditis obéit à des règles fixées par la Commission européenne, dont les garanties financières présentées par les candidats à la reprise. A ce titre, la proposition du Cercle européen des lecteurs francophones de voir réuni un actionnariat populaire pour le rachat d'Éditis, adossé aux salariés et aux cadres de ce groupe, si elle est louable dans son principe, semblait avoir peu de chance de se réaliser. Le fait est que les salariés d'Éditis n'en ont eux-mêmes pas pris l'initiative. En tout état de cause, c'est au groupe Lagardère qu'il revenait de choisir le repreneur d'Éditis. Le Gouvernement, pour sa part, sensible au devenir de prestigieuses maisons d'édition, a fait connaître son souci de voir privilégiée une solution qui garantisse la pérennité du groupe Éditis, ainsi que les équilibres entre les différents acteurs de la chaîne du livre.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38476

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2004, page 3236

Réponse publiée le : 6 juillet 2004, page 5104